



Arrêté fixant les modalités d'organisation des élections au conseil d'administration du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Marne

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA MARNE

SCRUTIN DU 19 JUIN 2026

OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants du collège spécifique - 2026

Le 19 juin 2026, à 9h00, s'est réunie la commission de recensement et de dépouillement des votes, instituée par l'arrêté du 30 avril 2026 du Président du Centre de Gestion de la Marne, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

- Secrétaire : Géraldine GROPETTI.
- Représentants des LISTES :
Liste présentée par M. Philippe SALMON.....

A ...9. heures, le Président a déclaré le scrutin ouvert.

La commission a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues aux articles 12 et 20-4 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985: La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	NOMBRE D'ENVELOPPES
non acheminées par la poste	0
parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	0
ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	0
parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	0
comprenant plusieurs enveloppes intérieures	0
autres cas de nullité	0

A9h10, le Président a publiquement déclaré le scrutin clos.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département :**6, soit 6 voix**.....
- nombre d'enveloppes reçues au centre de gestion.....: ...**3**.....
- nombre d'enveloppes dans l'urne..... :**3**...

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

- Ont été dénombrés :
 - Total des voix attribuées aux électeurs : ...**3**.....
 - Nombre de Bulletins nuls : ...**0**...
 - Nombre de Bulletins blancs : **0**.....
 - Nombre de suffrages valablement exprimés :.....**3**.....

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
Liste conduite par M. PHILIPPE SALMON..	3

Attribution des sièges :

Liste unique – les 2 sièges sont attribués à la liste conduite par M Philippe SALMON

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus, :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
VASSEUR Elizabeth , Conseillère communautaire, Communauté urbaine du Grand Reims...	MIRGODIN Sébastien Administrateur SDIS de la Marne
COULON Annie Vice-Présidente SDIS de la Marne	SAUVAGE Alain Conseiller communautaire, Communauté d'agglomération de Châlons en Champagne

Observations et réclamations :ans
 objet.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le19/06/2026..... est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

<p>Le Président, Patrice VALENTIN, Maire d'ESTERNAY, Président du CDG51</p> 	<p>Les représentants de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes</p> <p>Annie DESSOY, maire de LES MESNEUX</p> 	<p>Gérard GORISSE, maire de FERE CHAMPENOISE</p> 
<p>Le Secrétaire, Géraldine GROPETTI DGS du CDG51</p>  	<p>Milène ADNET, maire de COURTISOLS, vice-présidente de la CC Moivre à la Coole</p> 	<p>Laurent DERBOULLES, maître de conférences HDR en droit public, URCA</p>  <p>Sébastien ALLAIRE, DGS du CDG08</p> 